

CGT



RADIO FRANCE

Syndicat National de Radiodiffusion et de Télévision

Fédération Nationale des Syndicats du spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle C.G.T.

La Pentecôte dans tous ses états !

A Radio France le jour férié a été maintenu par la Direction.

La Direction de Radio France a informé les syndicats de sa décision en mars (voir notre tract du 22 mars) d'appliquer de façon unilatérale la loi du 30 juin 2004 sur la « solidarité ».

La Direction n'a sorti aucune annonce officielle sur cette décision car elle attend de consulter les représentants du personnel lors du CCE du 21 juin 2005.

On ne peut pas lui reprocher de respecter les procédures.... et ce n'est pas un mystère que les élus de la CGT s'opposeront à cette mesure qui revient à allonger la durée du travail, car, que ce soit un jour férié supprimé ou un jour flottant ou un jour RTT c'est bien d'une obligation de travail non rémunérée qu'il s'agit !

Et ça aboutit de fait...à une diminution des salaires !!!

Force est de constater que, que ce soit dans le public ou le privé, les situations sont très contrastées, tant en ce qui concerne les choix d'application de la loi, qu'en ce qui concerne les réponses syndicales.

Pour l'instant, à Radio France, le jour de Pentecôte est maintenu comme jour férié...

En mars la direction envisageait de supprimer un jour flottant.

Mais peut-être trouvera-t-elle une solution plus favorable aux salariés comme certaines entreprises qui ont décidé de faire cadeau de cette journée à leurs salariés : TF1, Shell, Neuf Télécom ou Lafargue qui accordera ce jour là une traditionnelle « journée du Président ». Parmi d'autres, les conseils régionaux de Champagne Ardenne, de Picardie, du Nord, du Pas de Calais, du Tarn et des Hautes Pyrénées accorderont une journée de congé exceptionnelle. A la SNCF, le lundi de Pentecôte sera finalement maintenu férié en contrepartie d'une « légère augmentation de la durée journalière de service » d'une minute et cinquante deux secondes !

Journée de (fausse) solidarité = recul social !

Paris, le 14 mai 2005